AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-2-75007221

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 50 F
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 28 - FEVRIER 1975

LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES "POITOU-CHARENTES"

La Station est installée au siège de la Circonscription à BIARD (quelques kilomètres à l'ouest de Poitiers). Le personnel y dispose de locaux appropriés (bureaux, laboratoires, imprimerie) ainsi que d'un terrain d'observation et d'application (vigne, arbres fruitiers, cultures maraîchères, station météo, cages d'élevage etc...) .

La connaissance de la situation phytosanitaire et de l'évolution des risques pour les cultures sont possibles grâce à des observations très diverses :

- phénomènes météorologiques (températures, pluies, hygromètrie...)
- contrôle du développement végétatif des principales cultures (stades repères, allongement des pousses...)
- piégeage et élevage des principaux ravageurs, carpocapse des pommes par exemple ; contrôle en culture pour les autres.
- contrôle de l'évolution hivernale et printanière de certains champignons parasites (tavelure, black rot...) par observations microscopiques, essais de contaminations.

Ces informations sont collectées soit directement par le personnel de la Station de Biard, sur le terrain d'application et à l'occasion de visites périodiques des cultures, soit par l'intermédiaire des postes détachés (Cognac, Niort, La Rochelle). Il existe en outre tout un réseau d'observateurs : ces "chefs de poste" qui ne reçoivent que des rémunérations très modiques ont un rôle très important. Ils communiquent avec la Station au moyen de cartes spéciales envoyées chaque jour et fournissent donc régulièrement des informations venant de tous les secteurs de la Circonscription.

La centralisation de toutes ces données permet aux Ingénieurs de juger de la situation phytosanitaire de telle ou telle culture, et de lancer des "avis". Imprimés et mis sous enveloppe à la Station les "bulletins d'Avertissements Agricoles" sont postés le soir même et parviennent aux abonnés dans les meilleurs délais, le plus souvent dans les 24 heures. Le rythme des envois est donc variable selon la saison, mais il est au minimum d'un bulletin par mois, contenant un "sujet spécial", article technique qui essaie de répondre aux questions du moment ou qui fait le point sur tel ou tel problème phytosanitaire.
Si les "Avertissements" n'ont concerné dans leurs débuts que viticulture et arboriculture, ils ont été étendus progressivement : (culture maraîchère, colza, céréales...). En outre des techniques plus élaborées sont sans cesse mises en oeuvre tant pour les observations que pour la transmission des avis. Par exemple, dans la Circonscription Aquitaine, une procédure d'Avertissements par téléphone permet d'envisager la lutte contre la tavelure des arbres fruitiers par traitement -stop-.

P./177

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

La Protection des Végétaux n'hésite pas à faire évoluer ses orientations, ses méthodes, lorsque le besoin en est exprimé par les agriculteurs et leurs conseillers. Pour cela, il faut que les abonnés ne se contentent pas de recevoir un courrier, mais qu'ils nous fassent part de leurs besoins, soit individuellement, soit de préférence par les structures professionnelles existantes avec lesquelles nous souhaitons collaborer au maximum (groupements de défense, GVA, CETA, Coopératives, Etablissements privés...)

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Ennemis des cultures qui sont contrôlés systématiquement en priorité :

VIGNE

- Tordeuses de la grappe, (Eudémis, Cochylis)
- Tétraniques (araignées rouge, araignées jaunes)
- Mildiou
- Oïdium
- Black Rot

POMMIER - POIRIER

- Carpocapse
- Tétraniques
- Pucerons
- Tordeuses, mineuses, défoliatrices
- Tavelures
- Oïdium

COLZA

- Insectes (Altises, gros charançon de la tige, méligèthe, charançon des siliques)
- Limaces
- Phoma

MAIS

- Pyrale

POMME DE TERRE

- Doryphore, mildiou

CULTURES LEGUMIERES

- Teigne du poireau, Pièride du chou, Mildiou de la tomate

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire "POITOU-CHARENTES"

F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés des
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
G. LECHAPT

R. HUDE B. MORIN

Imprimé à la station le 18 février- Préc. Note : Bulletin n° 27-Février 1975

ANNEXE au Bulletin n° 28 de FEVRIER 1975

VIGNE

TRAITEMENT de PRE-DEBOURREMENT

C'est à ce stade que l'on doit lutter contre l'Excoriose de façon systématique car les interventions en post-débourrement sont plus délicates et ne peuvent constituer qu'un complèment ou un rattrapage.

Le traitement a pour but de détruire les pycnides formées sur les rameaux, et d'empêcher la dissémination des spores. On doit intervenir au tout début du gonflement des bourgeons, en utilisant de préférence un appareil à lance qui donnera une pulvérisation soignée et abondante (300 à 500 l/ha).

Utiliser :

- de préference l'Arsénite de sodium (à 625 g. d'Arsenic/hl). Malgré la dose réduite, le traitement a une certaine efficacité contre l'Esca.
- éventuellement un colorant nitré (600 gr. de MA/Hl) ou une huile jaune (2 à 3 l. de P.C./Hl), moins efficaces, mais actifs contre les acariens qui provoquent "Acariose" et "Erinose".

COLZA

GROS CHARANCON DE LA TIGE (C. napi)

Dans les secteurs (voir ci-dessous) où les captures atteignent ou dépassent 10 individus effectuer un traitement avec l'un des produits cités dans le précédent avis. Les femelles s'alimentent activement et les premières pontes ont déjà eu lieu. Toutefois cette année le charançon de la tige du chou (C. quadridens) est apparu en même temps. Souvent confondu avec le précédent, il n'est pratiquement pas dangereux pour les colzas aussi il importe de bien les distinguer (cf. planches jointes) pour les décompter et n'être pas entraîné à traiter trop tôt ou inutilement.

Secteurs concernés : BRUX (86), MONTMORILLON (86), LE ROCHEREAU (86), THURE (86)
MARIGNY (79), BRIE (16).

Note - Il est bien évident que faute de cuvette jaune, il est difficile d'apprécier l'infestation d'une parcelle.

MELIGETHE

Bien qu'en général il soit trop tôt pour traiter spécialement contre cet insecte, il est conseillé d'intervenir :

- si le nombre de méligèthes décompté sur au moins 20 pieds pris au hasard atteint une moyenne de 2 par pied
- et si aucun traitement contre le gros charançon n'est effectué.

CULTURES MARAICHERES

RHIZOCTONE VIOLET SUR ASPERGE

Le seul moyen de se prémunir contre cette maladie est de désinfecter les griffes avant plantation. Les immerger pendant 15 minutes dans une solution d'eau de javel (1/4 de litre par litre d'eau pure). Rincer ensuite abondamment pour éliminer tout risque de phytotoxicité.

Eviter "l'habillage", les plaies favorisant l'installation de la maladie.

CAMPAGNOLS

Les observations poursuivies régulièrement dans notre région font apparaître qu'en de nombreux endroits la situation est "DANGEREUSE".

Actuellement les animaux sont encore concentrés dans les prairies permanentes et temporaires, les friches, les bermes de chemins ... d'une façon générale dans tous les milieux enherbés , avec des taux de population variant de 250 à 400 individus-hectare et en reproduction active.

Si ces populations ne sont pas rapidement détruites ou au moins fortement réduites des migrations auront lieu dans les cultures voisines qui seront à l'origine de dégâts graves dès le printemps.

ZONES plus particulièrement concernées où il est impératif de traiter au plus tôt les milieux ci-dessus signalés :

- Sud-Est de THOUARS (79) OIRON - AIRVAULT - St JOUIN de MARNE
- Secteur SURGERES (17) St SATURNIN (17) USSEAU (79)
- Secteur LOULAY (17) BEAUVOIR (79)
- Secteur AULNAY (17) BRIOUX (79)
- Secteur d'AIGREFEUILLE d'AUNIS (17)
- Marais d'ARVERT (17)
- Secteur SAINTE SOLINE - LEZAY (79)

Dans les autres régions des situations comparables peuvent localement exister. Il appartient aux cultivateurs de se rendre compte si, dans les surfaces enherbées, des signes d'une activité campagnols sont visibles (pistes fraiches, herbes coupées ...) et d'intervenir si nécessaire.

o

o o

Les TRAITEMENTS seront exécutés suivant les modalités ci-dessous :

- Mélanger soigneusement 33 kilos de blé avec 1 litre d'une solution huileuse de chlorophacinone dosant 0,25 % de matière active. Laisser ressuyer au moins 24 Heures. On peut également utiliser une spécialité campagnols du commerce.

- Le grain traité sera épandu en lignes distantes de 5 m, à la dose de 8 à 10 gr. au mètre linéaire soit 16 à 20 kilos à l'hectare.

  Ne jamais disposer le grain à la volée, ni en tas.

Pour l'EPANDAGE utiliser un semoir en lignes. Condamner tous les distributeurs sauf un (ou 2 qui seront alors jumelés pour n'avoir qu'une ligne, si c'est nécessaire pour avoir une quantité suffisante soit 8 à 10 gr. au mètre linéaire). Le distributeur laissé ouvert sera choisi pour que la trainée de grains se fasse dans l'empreinte d'une roue du tracteur. Vérifier le débit en faisant avancer l'attelage sur 10 m. après avoir adapté un sachet pour récupérer les grains. La quantité recueillie devra être de l'ordre de 80 à 100 gr.

o

o o

Pour plus amples renseignements s'adresser aux Fédérations départementales des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures.

17 - LA ROCHELLE 2, Avenue de Fétilly Tél. (34-93-60)
79 - NIORT 68, rue Alsace Lorraine (24-09-55)
86 - POITIERS Bâtiment P.V. Route de Vasles BIARD (88-35-55)
16 - ANGOULEME Cité Administrative St Roch (92-07-29)

ou au Service de la Protection des Végétaux à POITIERS, NIORT, LA ROCHELLE, COGNAC.

Imprimé à la Station le 19 Février 1975.

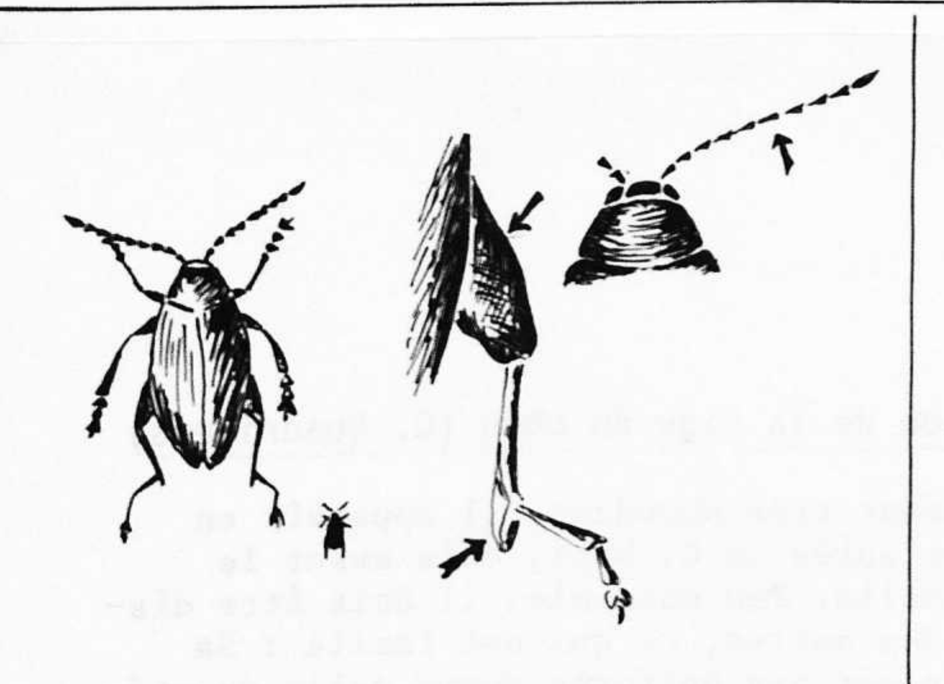
PRINCIPAUX RAVAGEURS DU COLZA

COMMENT RECONNAITRE LES ADULTES TROUVES DANS LA CUVETTE JAUNE

Avant toute chose, mettre les insectes à sécher sur un buvard ou même sous une forte lampe. En effet, l'eau colle les poils, pattes, antennes... masque les couleurs, ce qui rend la détermination plus difficile. Attention ! bien souvent certains insectes mal noyés s'envolent dès qu'ils sont "réchauffés".

Taille et forme générale, qu'on juge à l'oeil nu, ne sont pas suffisants lorsqu'on veut différencier les petites altises des grosses, ou les charançons entre eux. Pour cela, il est préférable de regarder les détails, les couleurs, avec une loupe à fort grossissement (x 5 à x 10).

Les insectes ont été placés ci-dessous dans l'ordre de leur apparition dans la culture.

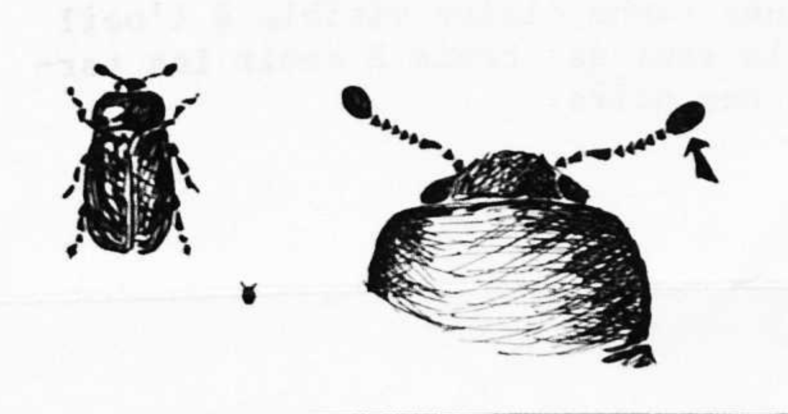


1) La grosse Altise du colza (automne-printemps)

. Corps en fuseau, couleur bleu métallique à reflets cuivreux.

. Longues antennes filiformes, cuisses postérieures noires épaissies (insecte sauteur).

NB - Les petites Altises, de taille plus réduite n'ont pas de prolongement en cuiller aux pattes arrières.
Certaines portent deux bandes jaunes sur le dos.



2) Les méligèthes (printemps)

. Corps assez rectangulaire, couleur foncée à reflets métalliques plus ou moins masqués par de nombreux poils fins.

. Antennes courtes terminées par une massue et souvent cachées sous la tête.

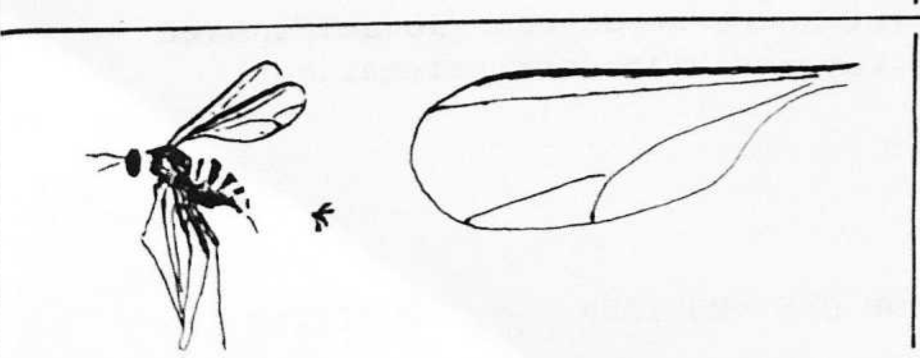


Voir au verso les détails

3) Les charançons (fin d'hiver, printemps)

Parmi les nombreuses espèces qui peuvent se rencontrer tout au long de l'année, les trois principales sont détaillées dans l'ordre théorique de leur apparition au printemps.

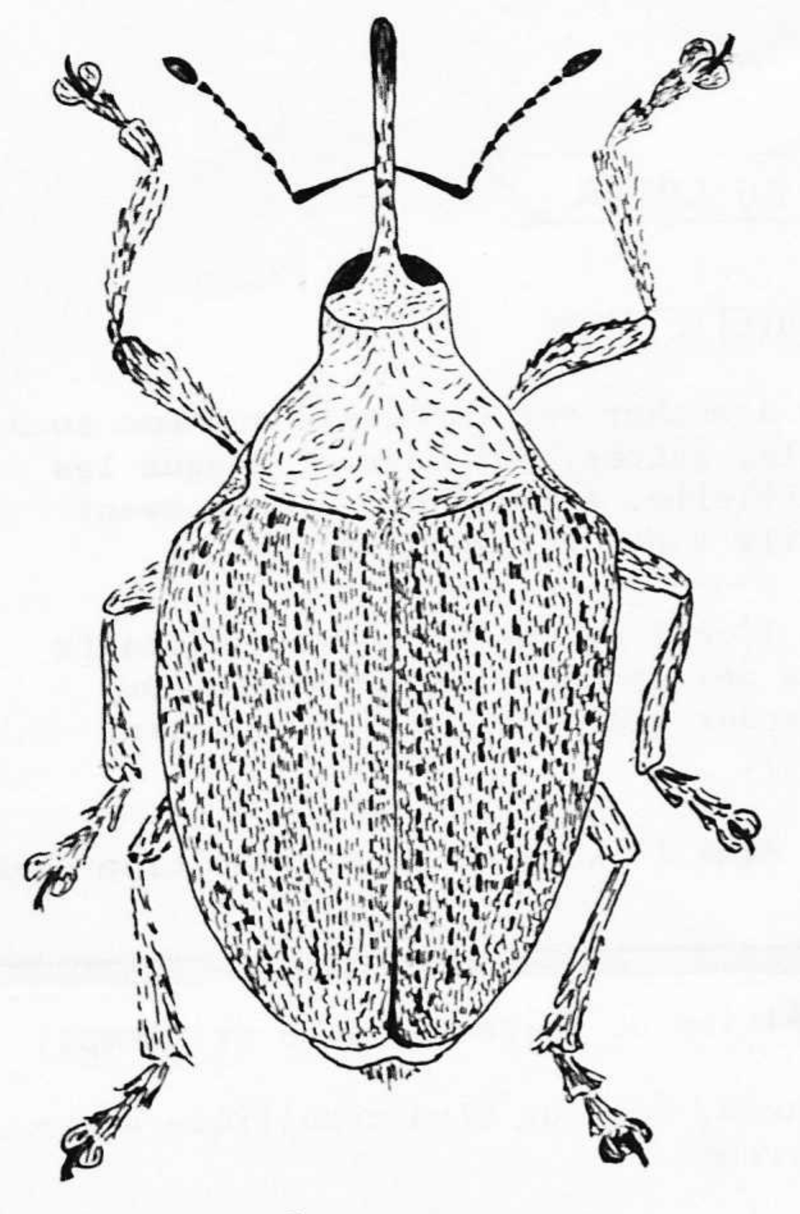
L'allure générale est caractéristique, avec un long rostre portant des antennes coudées.



4) La Cécidomyie du colza (printemps)

. Petit moucheron très fragile. Sa détermination exacte est impossible sans un matériel de laboratoire.

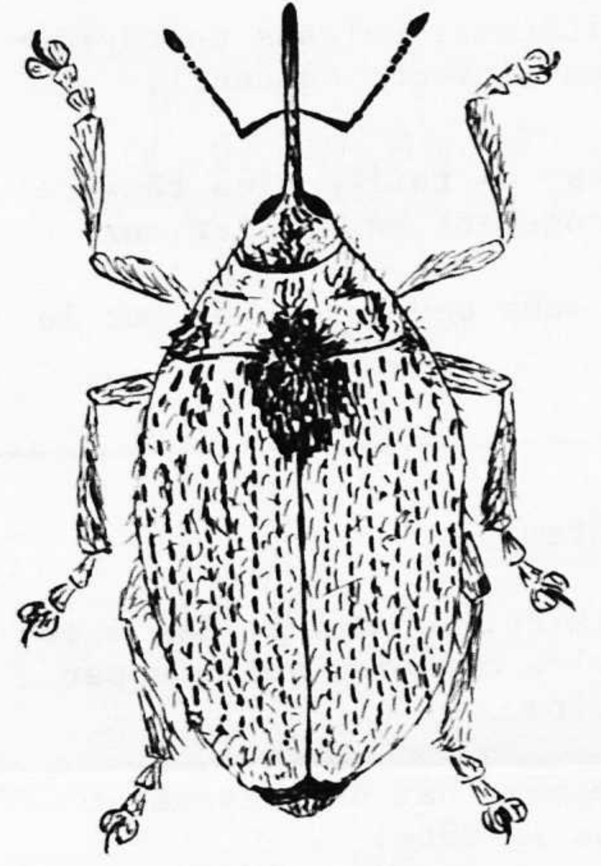
P 179



1) Charançon de la tige du colza (C. Napi)

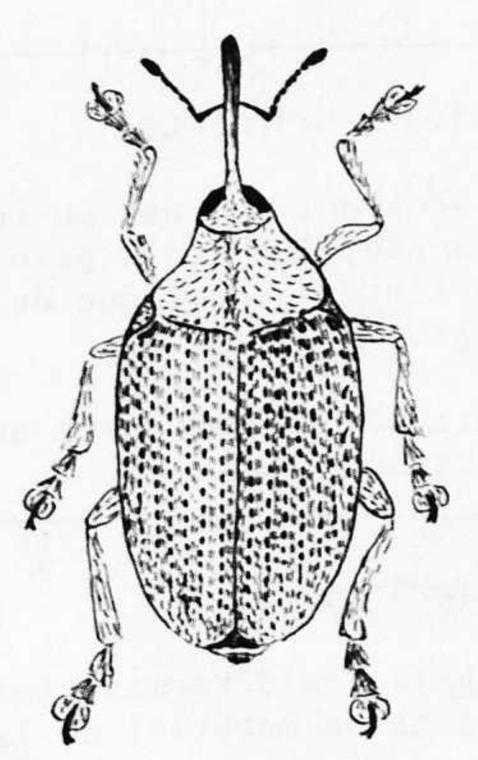
C'est le plus gros et le premier à sortir. On peut en capturer tôt et en plus grand nombre si on place une cuvette dans un ancien champ de colza (donc un blé en général).

Ses poils ternes lui donnent un aspect gris-jaunâtre. Ils sont plus ou moins alignés en bandes longitudinales (ou interstries) de trois ou quatre rangées chacune ; les sillons étroits (ou stries) qui séparent les interstries, portent eux-mêmes une rangée de poils.



2) Charançon de la tige du chou (C. Quadridens)

Souvent très abondant, il apparaît en principe après le C. Napi, mais avant le C. Assimilis. Peu nuisible, il doit être distingué des autres, ce qui est facile : Sa teinte n'est pas uniforme comme celle du précédent. Ses poils sont hirsutes, et forment sur le dos une tache claire visible à l'oeil nu. Il est le seul des trois à avoir les tarses roux et non noirs.



3) Charançon des siliques (C. Assimilis)

Sa taille plus réduite, sa forme plus allongée, sont souvent insuffisantes pour distinguer les premiers sortis des derniers C. Napi. Il faut observer la disposition des poils sur le dos. Il a les interstries plus étroites, avec deux ou trois rangées de poils très blancs, les stries plus larges et bien noires.

Cela lui donne un aspect "soigné", avec ses fines rayures bien contrastées.